

PLANNING DES INSCRIPTIONS 2022-2023

	20 JUIN	21 JUIN	23 JUIN	27 JUIN	28 JUIN	4 JUILLET	5 JUILLET	7 JUILLET
7H30-11H30	TLE STD2A	1 MARVI L2 ESPACE	1STD2A L2 graph	T MARVI 1 G	L3 GRAPH	2CVPM 2 CAP SIDEG	2 GT OPTION CCD	L1 GRAPH
13H30-16H00	TLE GENERALE	1 CVPM	1STD2A	T CVPM T.SIDEG	L3 ESPACE	2MARVI	2 GT OPTION MAGES	L1 ESPACE

MERCI DE RESPECTER CE CALENDRIER. AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDEE.

La présence de l'élève est obligatoire

REINSCRIPTION

◇ 2 **Photos d'identité** récentes, non scannées avec nom et prénom au dos de chaque photo

◇ **Attestation d'assurance scolaire 2022-2023 OBLIGATOIRE**

◇ Remplir la fiche de renseignement de santé et la fiche d'urgence qui vous seront remises

Acompte demi-pension: 100€ ; le paiement en ligne est conseillé dès le renvoi de la demande de réinscription, afin d'éviter les files d'attente. (Prévoir 12€ en cas de perte de la carte de cantine) +1 RIB pour les élèves boursiers

◇ **12€ pour le tee-shirt d'EPS obligatoire** uniquement en espèce (faire l'appoint) ou chèque

La réinscription ne sera validée qu'une fois, les droits scolaires antérieurs et l'acompte pour la demi-pension réglés.

INSCRIPTION

<https://teleservices.ac-martinique.fr/ts> (uniquement pour les élèves sortant de 3^{ème})

◇ Remplir la fiche de renseignement de santé, la fiche d'urgence et la fiche gestion qui vous seront remises.

Fournir une adresse mail valide pour finaliser l'inscription pour le télépaiement des frais de scolarité

Pièces à fournir :

◇ **Notification d'affectation OBLIGATOIRE**

◇ **Exéat** délivré par l'établissement d'origine **obligatoire** (pas d'inscription sans ce document)

◇ Photocopie du livret de famille complet

◇ Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (CNI ou passeport)

◇ **Copie de tous les bulletins** de l'année 2021-2022

◇ **Attestation d'assurance scolaire 2022-2023 OBLIGATOIRE**

◇ **12€ pour le tee-shirt d'EPS obligatoire** uniquement en espèce (faire l'appoint) ou chèque

◇ **4 Photos d'identité** récentes, non scannées avec nom et prénom au dos de chaque photo

◇ **1 RIB** pour les élèves boursiers

◇ Photocopie des pages de vaccination

◇ **Cartable numérique : 200€** (paiement en 1 ou 2 fois) une tablette+livres en version numérique **OBLIGATOIRE** pour tous les nouveaux lycéens.

Demi-pension acompte DP 1^{er} Trimestre **100 €** et badge de cantine **12€** à régler à part

Les paiements en ligne, par carte bancaire ou espèces sont fortement recommandés compte tenu des délais d'encaissement des chèques

INTERNAT (sous réserve d'acceptation)

L'internat est réservé aux lycéens et l'admission se fait selon certains critères et en fonction du nombre de places disponibles. **L'admission n'est valable que pour l'année en cours.**

Procédure :

1 : Aucune demande d'admission ne sera traitée sans les 3 chèques et le justificatif de domicile de moins de 3 mois du responsable légal.

2 : la réponse sera donnée par courriel ou SMS.

Paiement : La participation forfaitaire annuelle des familles est de **1600 €**.

Le 1er paiement de 600 € sera encaissé en juillet 2022 POUR VALIDER L'INSCRIPTION ; le 2^{ème} paiement de 500 € sera encaissé le 1^{ER} octobre 2022 ; le 3^{ème} paiement sera encaissé le 1^{er} décembre 2022.

Les chèques pourront être remis contre paiement en ligne ou par C.B. 15 jours avant l'échéance.

Le Proviseur



Daniel NISAS